

<http://www.snetap-fsu.fr/Region-Centre-Region-Centre-Action.html>



Région Centre : Action en faveur d'un TFR LABO

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

le 17 octobre, la section locale du SNETAP-FSU de Châteauroux et les enseignants scientifiques et techniques du [LEGTA](#) co-signent un courrier au Secrétariat Général du [MAAF](#) et à la [DGER](#) pour demander le rétablissement d'une partie d'un poste de TRF labo.

A Monsieur Jacques Clément
Chef du Service des Ressources Humaines du
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Madame Mireille RIOU CANALS
Directrice Générale de l'Enseignement
et de la Recherche

Châteauroux, le 16 octobre 2014

Monsieur le Chef du SRH, Madame la Directrice Générale,

Par ce présent courrier, la section locale SNETAP-fsu de Châteauroux ainsi que tous les enseignants et formateurs de matières scientifiques et techniques tenons à dénoncer la situation inacceptable que nous rencontrons depuis quelques années sur l'[EPL](#) de Châteauroux concernant les postes de technicien de laboratoire et adjoint technique de laboratoire.

Pour la gestion des laboratoires, le [LEGTA](#) Naturapolis de Châteauroux est doté de 2 postes à 100 % : un poste de technicien de laboratoire et un poste adjoint technique de laboratoire. Les agents occupant ces postes doivent assurer la gestion des laboratoires de Biologie et de Physique-Chimie et répondre aux besoins des enseignants et formateurs du LEGTA mais également du [CFA](#) et [CFPPA](#) de notre EPL.

De 2011 à juin 2014, ces 2 postes étant non pourvus par des titulaires, des agents contractuels ont été recrutés avec des contrats uniquement à 70 % , ce qui a eu pour conséquence d'obliger les enseignants et formateurs de matières scientifiques et techniques, à faire des choix pédagogiques en réduisant le nombre d'heures de Travaux Pratiques en laboratoire par classe et filière, et donc de ne pas respecter les référentiels.

En septembre 2014, suite à l'obtention du concours par notre collègue, le poste d'adjoint technique de laboratoire est enfin pourvu à 100 %. Cependant, nous avons eu la désagréable surprise de découvrir, un mois après la rentrée scolaire, que notre laborantine contractuelle n'avait alors signé qu'un contrat de travail qu' à 50 % ! Situation que nous dénonçons et que nous ne pouvons plus accepter !

Il nous est encore impossible de revenir à des pratiques pédagogiques convenables alors que les travaux pratiques sont le c/2ur de l'enseignement scientifique et technique dans nos formations dans l'enseignement agricole et étaient pour notre établissement, un de nos points forts dans l'apprentissage de nos élèves et pour le recrutement.

De plus, devant une telle situation, nous sommes en droit de nous interroger sur le devenir de ce poste. Compte-tenu des restrictions budgétaires, ne risque-t-on pas de voir apparaître au moment des mobilités 2015, notre poste de Technicien de laboratoire vacant non plus à 100 % mais seulement à 50 % alors que les besoins sont bien réels ?

Région Centre : Action en faveur d'un TFR LABO

Nous vous demandons donc que le contrat de travail de notre ACR [TFR](#) laboratoire soit revu et modifié pour que la quotité de temps de travail passe de 50 % à 70 % et ceci le plus rapidement possible pour que nous puissions enfin revenir à un fonctionnement normal dans nos enseignements.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Chef du Service des Ressources Humaines, en notre intérêt sincère et dévoué pour le service public d'enseignement agricole.

Les enseignants et formateurs de sciences et techniques

Sophie Drieux,

Secrétaire de la section locale SNETAP-fsu

Copies :

- Philippe CUCCURU, [DGER](#) - Sous-Directeur des établissements, des dotations et des compétences
- Michel GOMEZ, SRH - Sous-directeur mobilité, emplois, carrières
- Élisabeth GAUDION, Bureau de gestion des personnels de catégorie B et C
- Jean-Roch Gaillet, [DRAAF](#) Centre
- Daniel Pezzin, CSRFD Centre
- Laurent Herbreteau, Directeur de l'[EPLFFPA](#) de Châteauroux
- l'association des parents d'élèves,
- les représentants des parents d'élèves en CI et CA
- Secrétariat Régional du SNETAP-fsu Centre
- Secrétariat Général du SNETAP-fsu

